

Pour une VRAIE concertation sur l'aménagement du terrain des Groues.

Beaucoup de questions posées après la présentation d'un premier projet au cours de l'été 2006 sont restées sans réponse...

Pour mémoire, ce premier projet municipal prévoyait un éco-quartier comprenant :

- ▶ 9 ha d'espaces verts dont 3 ha de plan d'eau,
- ▶ 1 200 logements,
- ▶ 17 000 m² de bureaux et 10 000 m² d'activité,
- ▶ Une liaison routière est-ouest.

Ces propositions ont suscité nombre d'interrogations :

- ▶ Où est le grand parc tant attendu destiné à être le poumon vert d'Orléans nord ?
- ▶ 1 200 logements, est-ce vraiment raisonnable ? - Le quartier des Blossières compte déjà plus de 1 400 logements collectifs !
- ▶ Où sont les équipements publics ? Aucun terrain de sport ni équipement de loisirs ne sont annoncés dans ce projet alors même qu'ils font défaut dans la configuration actuelle du quartier.
- ▶ Cet éco-quartier n'est-il pas trop centré sur lui-même, sans lien avec l'existant ni ouverture sur les quartiers environnants ?
- ▶ Une voie est-ouest traversante ne risque-t-elle pas d'apporter davantage de nuisances que de bienfaits au quartier ?
- ▶ Ce projet va-t-il dynamiser le quartier des Blossières ou au contraire aboutir à sa paupérisation ? Qu'apportera-t-il aux habitants actuels ? Ne sera-t-il réservé qu'à quelques privilégiés ?
- ▶ Une réelle consultation sera-t-elle proposée aux habitants des quartiers riverains (dont les Blossières) sur ce projet ?

Sur cette dernière question, les positions du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sont pourtant très claires :

« Il est important que les habitants (futurs habitants, usagers et riverains) soient impliqués dès la conception de l'EcoQuartier. En prenant part à la conception de leur futur lieu de vie, les habitants pourront plus facilement en respecter les principes de fonctionnement Écoquartier. Une volonté d'adhésion la plus large possible doit animer sa création, dans le but d'éviter un phénomène de rejet ultérieur ou l' "effet vitrine" de certaines constructions "avant-gardistes" ».

(Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement – MEDDTL, <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Piloter-et-concerter-dans-une.html>).

Mobilisation des habitants et création de l'association Pôle Nord

L'aménagement du terrain des Groues aura une importance décisive pour l'avenir du quartier et du nord de l'agglomération. Conscients de ces enjeux, des habitants des Blossières ont décidé d'agir pour défendre les intérêts du quartier. Ils se sont constitués en association le 28 mai 2008.

Depuis sa création, l'association Pôle Nord affirme une volonté de collaborer au projet et non de s'y opposer. Son objectif est de favoriser le dialogue entre habitants et élus afin d'aboutir à un projet à même de satisfaire les décideurs comme les riverains.

Élaboration collective d'un projet

Pendant 3 ans, Pôle Nord a dialogué avec les habitants (sur le marché, à la sortie des écoles, lors du vide-grenier, de réunions de travail et de rencontres organisées sur le terrain des Groues...).

Ces échanges ont abouti à :

- ▶ Une pétition en faveur d'un grand parc (près de 1 500 signatures)
- ▶ La conception d'un projet prenant en compte les attentes des habitants des Blossières

Pour garantir que ce projet respectait les critères propres à un éco-quartier, Pôle Nord a obtenu l'appui du bureau de recherches Aménités, spécialiste des questions socio-environnementales. Aménités a apporté ses compétences en urbanisme et aménagement durables ainsi que son expertise en matière d'éco-quartiers en tant que membre actif du Comité Scientifique EcoQuartiers du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Un projet répondant à la fois aux attentes des habitants et aux recommandations du Ministère en matière d'EcoQuartier a ainsi pu être formalisé.

Le projet de Pôle Nord pour l'éco-quartier des Groues :

- ▶ Un GRAND parc de 17 ha d'un seul tenant et largement ouvert sur les quartiers nord de l'agglomération
- ▶ Des liaisons entre l'éco-quartier et les quartiers existants
- ▶ 5 ha d'équipements publics
- ▶ 800 à 900 logements durables, maximum
- ▶ Implantation d'activités commerciales, artisanales et tertiaires
- ▶ Une voie urbaine est-ouest située le plus près possible de la voie ferrée afin d'en limiter les nuisances
- ▶ Priorité donnée aux circulations douces et aux transports en commun

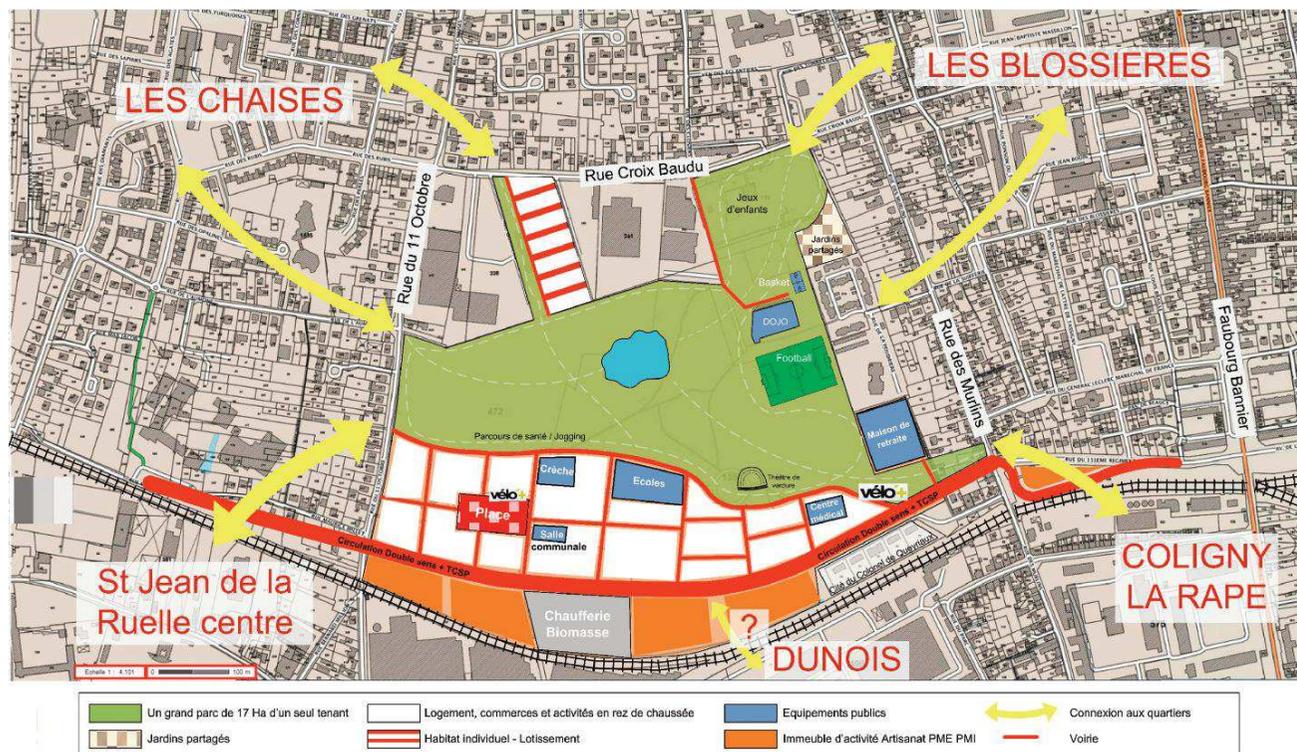
Un grand parc plébiscité par 1 500 signatures

- ▶ Situé en diagonale entre les deux communes, le grand parc s'ouvrirait sur la rue du 11 octobre côté Saint-Jean-de-la-Ruelle et la rue Croix-Baudu côté Orléans.
- ▶ Espace de loisir, de détente, de convivialité et d'activités pour tous (terrain de foot, théâtre de verdure, jardins partagés, parcours de santé, plan d'eau...), ce grand parc agirait comme élément fédérateur et identitaire du « pôle nord » de l'agglomération.
- ▶ Il permettrait le développement et la préservation de la biodiversité.

Équipements publics attendus

- ▶ Des terrains de sport et de basket à disposition des collégiés et des habitants
- ▶ Une crèche et une école maternelle
- ▶ Un centre médical et une maison de retraite
- ▶ Deux stations vélo +
- ▶ Une salle municipale polyvalente
- ▶ Des jardins partagés
- ▶ Une grande place pouvant accueillir un marché hebdomadaire

Certains de ces équipements pourraient être situés en rez-de-chaussée d'immeuble.



Logements

- ▶ **800 / 900 logements (le quartier est déjà très dense !)**
- ▶ Dont 25 % de logements sociaux
- ▶ Des constructions de 4 étages maximum
- ▶ En collectifs et semi-collectifs
- ▶ Qualité esthétique des constructions (éviter l'effet « clapier »)

Activités

- ▶ implantation d'une activité économique diversifiée en rez-de-chaussée ou en site propre : commerce, artisanat, PME-PMI...

Dans une logique de respect de l'environnement, il serait cohérent que la chaufferie biomasse prévue dans le futur éco-quartier soit approvisionnée par la voie ferrée située à proximité immédiate.

Voie traversante Est - Ouest

- ▶ Une voie semi-enterrée ou cachée par un rideau de constructions tertiaires le long de la rue du 131e RI pour limiter les nuisances diverses
- ▶ À vitesse limitée et interdite, hors livraisons, au transit des camions
- ▶ Dotée d'un transport en site propre (liaison Libération – parc des Groues – St Jean de la Ruelle)

Circulation à l'intérieur du site

- ▶ Des zones 30 pourraient garantir une circulation réduite et apaisée.
- ▶ Des parkings mutualisés en surface ou souterrains desserviraient à la fois les logements, les équipements publics et les bâtiments liés à l'activité.
- ▶ Des formes de mobilité alternatives, moins polluantes et/ou partagées, seraient à développer (auto-partage, pistes cyclables, transports en commun, etc.).



Des Groupes et des couleurs pour les Blossières

Où en est-on aujourd'hui ?

Un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) a été constitué par les villes d'Orléans et Saint-Jean-de-la-Ruelle. Il est chargé de l'aménagement de l'éco-quartier des Groupes. Ses statuts prévoient d'associer un représentant des habitants de chacune des villes concernées...

La réflexion menée par Pôle Nord, nourrie et amendée par les nombreuses remarques et idées recueillies auprès des habitants du quartier des Blossières durant ces trois dernières années, ainsi que par l'expertise apportée par le bureau de recherches *Aménités*, a permis d'élaborer un projet correspondant aux attentes et besoins identifiés.

**Un projet existe :
reste à pouvoir
le présenter
aux élus du SIVU.**

L'avenir des Groupes nous concerne tous

Un éco-quartier se caractérise par la concertation avec les habitants. L'éco-quartier des Groupes se doit de respecter cette orientation. Pôle Nord demande donc que les habitants soient réellement associés au projet d'aménagement de l'éco-quartier des Groupes...

Les projets d'urbanisme ne doivent pas faire oublier le rôle central, pour aujourd'hui et surtout pour demain, des parcs en zone urbaine. Quand le terrain actuellement vierge sera bétonné, il sera trop tard pour replanter des arbres. Pensons à toutes les villes qui ont su, dans leur histoire, grâce à l'intelligence et la perspicacité de leurs décideurs parfois visionnaires, se doter de véritables poumons verts. Cette respiration est essentielle. Orléans est une ville dynamique qui va prendre de l'ampleur dans les décennies à venir, pensons à sa respiration !

